



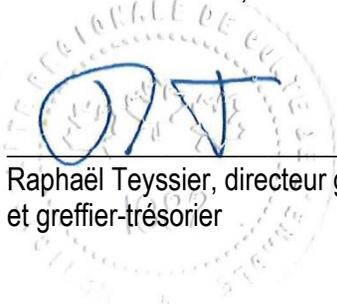
AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2023 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC

Avis public est donné par le soussigné, conformément aux dispositions des articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1), qu'à la séance tenue le 23 novembre 2022, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté la résolution numéro 2022-11-322 qui établit comme suit le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC pour l'année 2023, lesquelles se tiendront le mercredi à 19 h 30 aux dates et aux endroits mentionnés ci-dessous :

- 25 janvier (centre administratif de la MRC)
- 22 février (centre administratif de la MRC)
- 22 mars (centre administratif de la MRC)
- 19 avril (Notre-Dame-de-Lourdes / centre communautaire)
- 17 mai (centre administratif de la MRC)
- 21 juin (centre administratif de la MRC)
- *Juillet (relâche)*
- 23 août (centre administratif de la MRC)
- 20 septembre (Saint-Ferdinand / salle à confirmer)
- 18 octobre (centre administratif de la MRC)
- 22 novembre (centre administratif de la MRC)
- *Décembre (relâche)*

Donné à Plessisville, le 24 novembre 2022.



Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier